



**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2022**

Convoqué le 6 juillet 2022, le Conseil municipal s'est réuni le mardi 12 juillet 2022 sous la présidence de Cyrille LE CLEACH, Maire, à 19h45, salle du Conseil municipal.

**Sont présents :**

Cyrille LE CLEACH –Lauriane CARROT - Jean-Yves ROZEN - Laëtitia FAUCHE - Loïc LE FUR - Bertrand COSSEC – Christophe LE QUEAU - Laurent GUICHAOUA – Pauline KERC'HRON – Christelle LE CAP - Nathalie LE GENTIL - Nelly PERON- - Joël LUCAS - Jean SCEBALT - Elisabeth LE COSSEC.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Yannick LE MOIGNE procuration à Loïc LE FUR  
Sandrine HELOU procuration à Laurent GUICHAOUA  
Marine CHARLOT procuration à Cyrille LE CLEACH  
Christophe LE QUEAU procuration à Bertrand COSSEC  
Bruno JULLIEN procuration à Elisabeth LE COSSEC  
Laurence LE BERRE à Jean SCEBALT

**Absents excusés :**

Pascal LE LOC'H  
Stéphane PESNEL

**Assiste également à la séance :**

Mikaël GOUZHEN

Présents : 15 élus, 21 votants.

Bertrand COSSEC est désigné secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance à 19h45.

**ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE**

- 1- AFFAIRES GENERALES
  - 1.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 30 juin 2022
- 2- FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

**1-AFFAIRES GENERALES**

*Rapporteur : Cyrille LE CLEACH*

**1.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 30 juin 2022 (annexe 1)**

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 30 juin 2022 à l'approbation des conseillers municipaux.

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 30 juin 2022.



## 2- FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

### 2.1 Réalisation d'un emprunt (annexes 2 et 3)

Rapporteur : Cyrille LE CLEACH

Le débat d'orientation budgétaire présenté en Conseil municipal le 24 février 2022 prévoit un montant d'investissement prévisionnel de 12 612 500 € sur la période 2022-2028, pour partie financé par des emprunts à hauteur de 4 700 000 €.

Une consultation a été réalisée du 2 au 20 juin auprès de 6 établissements bancaires, afin d'obtenir un emprunt à taux fixe. Compte-tenu de l'évolution récente de la réglementation liée au taux d'usure, et de la conjoncture provoquant une augmentation significative et constante des taux directeurs, l'ensemble des offres reçues par la collectivité ont été des offres à taux variable.

La commission finances, ressources humaines et animation économique locale du 23 juin 2022 a pris acte de cette situation. Elle a décidé d'attendre que les établissements bancaires puissent à nouveau formuler des offres à taux fixes.

Or, la commune a reçu le 1<sup>er</sup> juillet 2022 une proposition à taux fixe d'un établissement bancaire. Aussi, entre le 1<sup>er</sup> et le 5 juillet, l'ensemble des banques consultées en juin ont été de nouveau sollicitées pour revoir leurs offres initiales. Seul le Crédit Mutuel de Bretagne propose une offre à taux fixe.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'offre d'emprunt proposée par le Crédit Mutuel de Bretagne (ci-annexée), suivant les caractéristiques suivantes

- Montant emprunté : 1 000 000 €
- Durée d'emprunt : 20 ans (240 mois)
- Taux fixe de base : 2,3400 %
- Taux effectif global : 2,3515 %
- Périodicité de remboursement : trimestrielle
- Amortissement du capital : linéaire
- Indemnités de remboursement anticipé : selon conditions générales
- Indemnités de passage du taux fixe à taux variable : néant
- Commission d'engagement / frais de dossier : 1 000 €

### - POINTS D'INFORMATION

- M. le Maire informe l'assemblée qu'une belle exposition se déroule actuellement à la médiathèque.
- M. le Maire informe les conseillers qu'ils recevront prochainement une invitation pour les 30 ans de Bag Leskon.
- M. le Maire informe les élus qu'une soirée électro illégale s'est déroulée samedi dernier à Kervadol. M. le Maire s'est rendu sur le site avec Bertrand COSSEC, les ASVP et les gendarmes. La soirée a été interrompue et du matériel de saisi par les forces de l'ordre.



- Depuis samedi midi, des dysfonctionnements sont observés sur l'antenne relais de Penareun. M. le Maire a appelé Orange et une première intervention a été réalisée lundi pour un rétablissement du service à 14h30. Malheureusement, un nouvel incident s'est produit avec le disjoncteur de l'antenne. Actuellement pas de date précise de retour à la normale du service.
- M. le Maire rappelle les festivités relatives à la fête nationale : 13 juillet soirée moules-frites de l'ASPL, bal populaire et feu d'artifice organisés par la commune. 14 juillet : cérémonie patriotique à 10h30 au monument aux morts et les courses communales à Pont-Plat.
- La séance est levée à 20h00.

Le Maire

Cyrille LE CLEACH

Le secrétaire de séance

Bertrand COSSEC